

Rapport annuel 2019
du TCS Genève



SOMMAIRE

Message du Président	4
Rapport 2019 des organes	6
Centre technique	6
Commission «Mobilités»	9
Groupe de travail «Éco-Action»	12
Commission «Sécurité-Prévention»	14
Commission «Communication»	15
Groupe de travail «Patrouille-Événements»	17
Groupe de travail «Cyclotourisme»	19
Groupe de travail «Tourisme et Loisirs»	20
Bilan au 31 décembre 2019	22
Compte de résultat au 31 décembre 2019	24
Annexes - 31 décembre 2019	25
Rapport de l'organe de révision	27
Organisation 2019 du TCS Genève	28
Collaboratrices et collaborateurs	29



Message du Président

Chères et chers sociétaires du TCS Genève,

C'est une joie et un honneur de commenter chaque année l'exercice écoulé, et cela ne se dément pas, bien au contraire, s'agissant de celui de 2019.

Défense des transports et de la multi-modalité

La section genevoise du TCS a été heureuse de vous accueillir à la Gare Cornavin en décembre dernier lors de la mise en service du **Léman Express**. Soutenant dès le début cette infrastructure indispensable à l'amélioration des conditions de la mobilité à Genève, nous apprécions à sa juste valeur le travail qui a été accompli par la société Lémanis et ce, dans une complexité certaine due à deux systèmes d'exploitation forts différents entre la Suisse et la France. Même si quelques inconvénients ont émaillé le début, nous sommes confiants que les lignes mises en place faciliteront grandement la vie des habitants de la région. L'amélioration de la mobilité collective ne doit toutefois pas être le prétexte à une dégradation de la mobilité individuelle. Et sur ce plan, nous avons quelques inquiétudes. C'est ainsi que nous avons dû lancer un référendum contre la volonté de l'État de supprimer 4 000 places de parking en surface. Le bon sens, de même que la nécessaire protection des habitants et des commerçants, auraient dû pousser nos autorités à renoncer à un tel projet, qui n'a que des inconvénients. Cela n'a malheureusement pas été le cas. Le TCS Genève n'a ainsi pas hésité à lancer un **référendum**, afin de donner l'occa-

sion à la population de se prononcer. Nous devons également lutter contre des volontés d'aménagements absurdes venant de la Ville de Genève. À l'instar de la suppression impraticable d'une présélection à la rue des Alpes, supprimer la circulation dans le sens de la descente à la rue de la Croix-Rouge aurait pour conséquence d'augmenter les nuisances qui pénalisent déjà fortement Genève. Votre Club est déterminé à résister face à ces volontés de certains élus. C'est ainsi que **de multiples observations et trois recours** ont été déposés en 2019. Il convient de rappeler régulièrement l'art. 190 de la Constitution, qui prévoit que l'État doit faciliter les déplacements et viser la fluidité. À cet effet, la loi d'application (LMCE) doit être mise en œuvre avec les axes structurants qu'elle prévoit, des efforts sur la moyenne ceinture et sur le U-lacustre. Seul sur ce dernier point, des améliorations sont intervenues en 2019. Il existe certes des projets sur la moyenne-ceinture, et nous veillerons à ce qu'ils aboutissent. En revanche, rien n'a encore été entrepris pour définir et améliorer les axes structurants. Or, c'est impératif si l'on veut diminuer la circulation automobile dans les quartiers, et donner plus de place à la mobilité douce. Le développement du vélo pour les déplacements quotidiens est une évolution bienvenue, qu'il faut accompagner de façon intelligente.

Prévention des accidents et sécurité

La sécurité est la priorité absolue de la

section genevoise du TCS. L'année 2019 a confirmé un engagement constant en ce sens, avec la participation à de multiples actions. Celles-ci visent principalement la sensibilisation et la formation. La sensibilisation concerne **les risques** dans le trafic, **le respect**, indispensable à la vie en société, l'environnement, avec **une conduite éco-responsable, et la lutte contre les incivilités**. Les cours sont destinés en particulier aux enfants et aux jeunes dès 17 ans, ainsi qu'aux nouvelles formes de mobilité, tels les vélos électriques. Les seniors sont également notre préoccupation, avec des formations théoriques et pratiques sur la **Piste du Plantin**. La coopération avec la police et la Brigade d'éducation et de prévention (BEP) est exemplaire, ce qui est un gage de réussite. Dans le domaine de la sécurité des véhicules, le **Centre technique de Meyrin** a continué à jouer un grand rôle, grâce à la qualité de ses experts. En 2019, une nouvelle plateforme a été lancée pour la vente de véhicules d'occasion. Dans ce cadre, le TCS s'occupe de toutes les étapes et assure, avec l'expertise du véhicule, une opération en toute confiance. À cela s'ajoutent depuis peu les nettoyages châssis et moteur des véhicules, en sus des des nettoyages traditionnels.

Le pilier **Club** du TCS Genève a lui aussi connu d'importantes réalisations durant l'année écoulée. De multiples sorties **à vélo**, des cours de réparation de vélo, de même qu'évidemment le traditionnel Tour cycliste du canton ont connu un grand succès. Il est en de même des **accompagnements** assurés par la patrouille de **motos** lors de différents événements, comme la course de l'escalade et le marathon de Genève. L'esprit du TCS y est présent, ce qui signifie

responsabilité et convivialité. Quant aux **excursions et sorties culturelles** organisées par le groupe de travail tourisme, elles ont été nombreuses et variées et ont connu elles-aussi un grand succès. Les 140 000 membres genevois du TCS peuvent ainsi découvrir, chaque mois, leur canton et différents lieux en Suisse. Avec un accent mis sur l'histoire et la culture des lieux.

Un immense merci à tous les membres du comité, et à tous les commissaires, qui permettent tant de belles réalisations !

François Membrez,
Président




Rapport 2019 des organes

Centre technique

Des expertises qui sauvent des vies

Le Centre technique de Meyrin offre aux sociétaires du TCS Genève, ainsi qu'à l'ensemble de la population des prestations en technique automobile. Les activités proposées sont les contrôles – avant ou après – un achat de véhicule (Test TCS Occasion), ainsi que des diagnostics en tous genres. Nos experts observent chaque jour de graves défauts qui mettent en danger à la fois le conducteur, mais aussi les autres usagers de la route. En 2019, le Centre technique du TCS de Meyrin a relevé plus de 6900 défauts graves et légers sur les véhicules (châssis, système électrique, moteur, transmission, freins, échappements et autres). Près d'un défaut constaté sur huit est un défaut grave.

Nombre de défauts détectés

2015	2016	2017	2018	2019
9500	8500	8200	7600	6905

Le Centre technique répond en outre, selon les besoins, aux questions techniques que posent nos membres, soit par téléphone, soit au guichet. Ce sont au total 11 200 contacts de natures diverses qui ont été assurés en 2019.

Nombre de contacts téléphone et guichet

2015	2016	2017	2018	2019
9300	7600	14 000	15 000	11 200

Activités

En tant que délégataire du canton (Office cantonal des véhicules, OCV), le Centre technique réalise, pour le compte de l'État, les contrôles obligatoires sur les voitures immatriculées à Genève, depuis cinq ans. Nos experts ASA ont une nouvelle fois amélioré le record obtenu avec près de 3050 contrôles OCV effectués.

Le nombre de tests et diagnostics TCS est toutefois en baisse par rapport à l'année 2018, avec 1953 contrôles libres, soit une baisse d'environ 9%. Les lavages ont aussi connu une baisse du chiffre d'affaires de 20% avec 93 446 frs. de revenu pour 1001 lavages effectués (1204 au total en 2018), dont 669 lavages châssis-moteur.

Nombre de véhicules contrôlés ou nettoyés

2015	2016	2017	2018	2019
3185	2823	4653	5319	4995

Confiance

Pour la confiance de nos membres, les collaborateurs du Centre technique du TCS Genève restent neutres dans leur jugement et gardent toute leur impartialité dans leurs interventions.

Jugement global sur le service offert

Le but visé est la satisfaction de nos clients, tout en garantissant une qualité du travail des collaboratrices et collaborateurs, qui participent ainsi à la sécurité générale



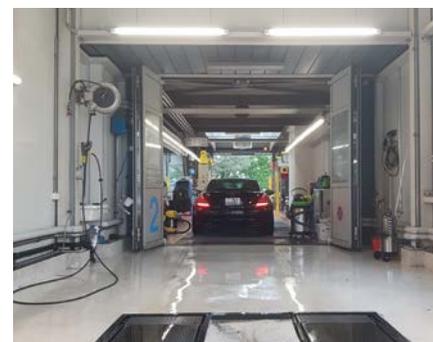
du trafic. Des enquêtes de satisfaction sont conduites chaque année. Le Centre technique est certifié ISO 9001 depuis 2010 et a subi avec succès une re-certification complète ISO 9001 en 2018.

Compétences

Le Centre technique offre à ses clients les compétences d'un personnel qualifié,

en bénéficiant d'une formation professionnelle continue, qui leur donne assurance et sécurité au quotidien. L'objectif est de maintenir ce savoir-faire au meilleur niveau, en participant aux cours de formation continue mis sur pieds par le TCS, et par l'Office cantonal des véhicules.

Nos experts ont notamment bénéficié en 2019 d'une formation complémentaire dans le domaine de l'électromobilité.



Nous remercions Monsieur Bernard Falconnet, responsable du Centre, ainsi que ses collaborateurs, Messieurs Fabio Aretano, German Gonzalez et Laudino Rodriguez, de la qualité de leur travail technique ainsi que Mesdames Audrey Favre et Loana Spyr, qui accueillent et renseignent nos sociétaires.

Yves Gerber
Directeur

Ventes* aux réceptions	2016	2017	2018	2019
Viacards	507	408	223	185
Vignettes suisses	131	444	535	787
Vignettes autrichiennes	127	149	103	100
Permis international	354	325	261	272
Vignette antipollution Allemagne	-	21	48	60
Macarons antipollution France	-	17	34	114
Badges télépéage pour la France	1098	1040	389	297
Badges télépéage Telepass	-	-	307	615

*hors Sociétariat, ETI, protection juridique

Commission «Mobilités»

Les membres de la commission «Mobilités» se sont réunis à six reprises en 2019.

Les sujets principaux sont l'analyse des projets d'aménagement, l'amélioration du réseau routier, l'analyse de l'offre de stationnement, la gestion des deux-roues motorisés et des vélos. La commission a également procédé à des auditions et analysé certaines motions et projets de loi, avec toujours comme objectif l'amélioration de la situation actuelle. Parmi les plus importants: la modification de la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE), les mesures d'accompagnement du lancement du Léman Express, le plan d'action de la mobilité douce 2019-2023.

Projets d'aménagements routiers

Des comptages ont été effectués pour vérifier l'efficacité de la fluidification du quai Gustave-Ador et des conséquences du U lacustre en amont. Il en découle qu'après une période d'ajustement de la synchronisation des feux, la circulation en sortie de ville s'est améliorée. Des épisodes d'encombrements sont toutefois signalés au niveau du carrefour entre le boulevard Helvétique et la rue du Rhône. La commission a aussi accueilli les représentants du Département des Transports à propos du réaménagement de l'axe Frontenex. Ces travaux visent en particulier à assurer la desserte des futures habitations et emplois – de et vers – les Communaux d'Ambilly (dès juin 2021). Le projet global bénéficie d'une subvention fédérale de 12 millions de francs (sur un coût total de 55 millions) et pourrait entraîner la suppression d'une cinquantaine de places de stationnement au profit de la création

d'une piste cyclable. Celles-ci seraient compensées par une réserve de places disponibles dans le nouveau P+R de la Gare des Eaux-Vives. La commission reste toutefois attentive à ce que cette politique de compensation soit convenablement respectée (lire chapitre stationnement page 10).

La commission a pris la décision de chercher et de soutenir des recourants, habitants de la rue De-Candolle, qui seraient touchés par la décision de la Ville de Genève et du canton, de fermer la rue au trafic motorisé de la Croix-Rouge dans le sens de la descente, et ce, pendant un an. Cette décision provoquerait en effet un report de trafic sur la rue De-Candolle, déjà très exposée au bruit routier.

Parmi les autres réalisations ou projets étudiés, on compte l'aménagement du carrefour de l'avenue Appia-route des Nations, le carrefour provisoire de la route des Bossons-avenue du Bois-de-la-Chapelle à Onex, le réaménagement de la route de Ferney au Grand-Saconnex et enfin, le projet de prolongement du Tram des Nations.

Mobilité douce

L'actualité principale fut la présentation par le Département des Transports du Plan d'Action de la Mobilité Douce 2019-2023 (PAMD), qui liste plus de 90 projets planifiés sur cette période. Consultée, la section a émis plusieurs recommandations. Ce plan d'action doit notamment être revu à l'aune des projets d'agglomération (PA 1, 2 et 3) qui n'ont jamais été réalisés, afin de répondre aux exigences de Berne. Il en va de l'avenir des demandes pour le PA4. Genève doit prouver qu'elle est capable de réaliser des

projets conceptualisés. Une stratégie claire et bien définie, concernant l'intégration du PAMD dans l'application du PL «pour une mobilité cohérente et équilibrée», fait défaut. Il conviendrait en outre de prendre en compte les nouveaux aspects liés à l'Arrêt fédéral sur le vélo, voté l'an dernier, pour être sûr que les projets liés aux futurs plans d'agglomération puissent être cofinancés par la Confédération.

Le projet de passerelle piétonne, en amont du pont du Mont-Blanc, a été retenu par la Ville de Genève. Trois variantes sont à l'étude et le choix définitif devrait s'opérer au printemps 2020.

Plusieurs réalisations ou projets d'aménagement de pistes cyclables ont été suivis: route de Peney à Vernier, route de Suisse à Versoix, route de Presinge à Jussy, route de Vandoeuvres à Coligny.

Stationnement

Le Groupe de Travail Politique, constitué de la Commission «Mobilités» et des membres du Comité, a pris la décision

de lancer un référendum «Contre la suppression arbitraire de 4000 places de stationnement», à la suite du vote de la modification de la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée. La récolte de signatures fut un véritable succès: plus de 7900 signatures ont été récoltées dans le délai imparti. La nouvelle loi va en effet provoquer un déséquilibre en défaveur des détenteurs de macarons en zone bleue et de tous ceux qui font vivre la ville: les habitants, les visiteurs, ainsi que les commerçants et leurs clients. Cette loi ne tient pas assez compte des perspectives futures en matière de politique de densification de la ville et des nouvelles formes de mobilité. Le succès progressif de l'économie de partage et de la mobilité électrique entraîne de nouveaux besoins de stationnement dans les centres, notamment auprès des nombreux résidents qui ne disposent pas de place privée et doivent recharger leur véhicule après le travail. La population sera donc appelée à s'exprimer sur ce thème brûlant d'actualité,

puisque le projet de parking Clé-de-Rive a fait, lui aussi, l'objet d'un référendum lancé par les représentants de la fraction gauche-verts. La commission a décidé de mandater un bureau d'ingénieurs pour étudier la faisabilité de construction d'une sortie ouest du parking Cornavin, dans le cadre du projet de réaménagement de la gare et du quartier.

Deux-roues motorisés

À la suite de la pétition «Pour le maintien de la tolérance en matière de stationnement des deux-roues motorisés», déposée par la section, qui a récolté plus de 6000 signatures, le canton s'est engagé à la création de 2800 nouvelles places de stationnement, destinées aux deux-roues motorisés. En 2019, plus de 550 places en ouvrage et 1550 places en surface ont été créées ou sont en voie de finalisation. Une part non négligeable (240) des places en surface a été réalisée au détriment des places de stationnement pour les voitures. Arguant que l'offre est désormais

suffisante, le Conseil d'État a annoncé qu'il entendait sévir et ne plus avoir de tolérance envers les deux-roues motorisés garés sur les trottoirs. La section suivra avec attention ce dossier, rappelant que le nombre de places de stationnement disponibles pour ces véhicules n'est que de 10 500 environ alors qu'ils sont 55 000 immatriculés à Genève, et bien plus, si on compte ceux venant de l'extérieur du canton qui y circulent.

Politique générale des transports

La commission s'est penchée sur les thématiques suivantes: radar bruit, fiscalisation des places de parc, projet de revalorisation de la Rade (rive droite), trafic de report dans le quartier résidentiel de Saint-Georges (Petit-Lancy).

David Amsler

Président commission «Mobilités»



Groupe de travail de la « Traversée du lac »

En raison de l'absence d'actualités sur ce thème, le groupe de travail n'a pas été mobilisé en 2019.

David Amsler
Responsable groupe de travail
«Traversée du Lac»

Groupe de travail «Éco-action»

Le groupe de travail «Éco-action» s'est réuni à six reprises, pour étudier les divers moyens tendant vers une mobilité propre. Son action s'est axée autour des pôles suivants:

1. Suivi de la qualité de l'air à Genève

La qualité de l'air à Genève s'est bien maintenue pour les PM₁₀ et le NO₂ par rapport aux dernières années. Les valeurs annuelles sont bien en dessous des valeurs limites, tandis que les valeurs journalières enregistrent un seul dépassement à 63 µg/m³ pour les PM₁₀, le 27 juin.

En ce qui concerne l'ozone, 2019 a connu plusieurs épisodes de dépassement de la valeur limite à cause des périodes caniculaires de juin, de juillet et de fin août, combinées à de forts ensoleillements.

2. Engagement de la section dans l'électromobilité

Pour donner suite aux différents tests de voitures électriques en 2018, nous avons sélectionné la voiture électrique adoptée par la section genevoise: la Hyundai Kona, 100% électrique. La section a également installé une borne de recharge au centre technique, borne

fournie par le TCS central. La voiture a parcouru quelque 10 000 km en toute fiabilité d'autonomie, même en période hivernale.

3. Audition au Grand-Conseil sur le projet de la loi d'application de la loi fédérale sur la protection de l'environnement

Le groupe de travail a analysé en détail le projet de loi qui vise à abaisser les valeurs d'intervention et à introduire des macarons permettant une circulation différenciée, consistant à interdire l'accès au centre-ville aux véhicules les plus «polluants» durant les pics de pollution (norme fondée sur les critères Euro 1 à 6).

Ces remarques ont été transmises au Grand Conseil lors de l'audition de la Section. Celles-ci n'ont malheureusement pas été prises en compte et la section a déposé un recours à la Chambre constitutionnelle pour non-respect du droit fédéral. La procédure est en cours.

4. Rédaction d'une initiative populaire visant à taxer les véhicules selon les émissions de CO₂ au lieu de la puissance

Le groupe de travail a analysé les différentes méthodes d'imposition des véhicules en Suisse. Il en ressort que l'imposition à Genève apparaît comme la plus pénalisante et qu'elle se fonde sur le critère de la puissance en kW et d'un bonus-malus basé sur les émissions de CO₂. Les véhicules électriques sont également pénalisés en raison de leur besoin d'une puissance supplémentaire pour compenser le poids des batteries.

Pour promouvoir les véhicules émettant le moins de CO₂, le groupe de travail a élaboré un nouveau barème sur la base des émissions de CO₂ uniquement et sur la base du poids à vide du véhicule, en ce qui concerne les véhicules 100% électriques.

Patrick Schaub
Responsable groupe de travail
«Éco-action»



Commission «Sécurité-Prévention»

Durant l'année écoulée, la commission «Sécurité-Prévention» a continué son engagement en matière de formation. Nous avons organisé plusieurs cours, ateliers et initiations à la conduite. Le public concerné par ces différentes formations est très large ; il va des jeunes enfants aux adultes souhaitant rafraîchir leurs connaissances, en passant par les écoliers cyclistes et les personnes désireuses d'obtenir leur permis de conduire. À la suite de quelques modifications et aménagements, le bilan de notre première année avec le nouveau «cours seniors» est positif. Fondé sur un partenariat avec un spécialiste de la vision et de l'ouïe, avec l'Office cantonal des véhicules, la police cantonale et les instructeurs, ce cours rappelle aux participants quelques principes pour conduire en sécurité

- Les bonnes pratiques dans différentes situations, telles que freinage d'urgence, manœuvres d'évitement ou de stationnement...

Nos commissaires, instructeurs et aides, font preuve d'un engagement remarquable et nous les en remercions chaleureusement. Sans oublier nos partenaires, la Brigade d'éducation et de prévention de la Police genevoise et le Bureau de prévention des accidents BPA, dont le soutien est indispensable et apprécié à sa juste valeur.

Caron Vibert
Présidente commission
«Sécurité-Prévention»

- L'importance d'une bonne vue et d'une bonne ouïe,
- Les règles de priorités,
- Les dispositions particulières liées au statut de senior,

Nombre de participants aux cours	2016	2017	2018	2019
Ateliers de sécurité routière	256	233	486	
Sorties à vélo accompagnées	15	53	25	
Cours d'initiation à la conduite	26	33	39	25
Premiers secours	–	–	75	92
Cours juniors	92	100	113	116
Cours e-bike (vélo électrique)	10	13	38	18
Tout savoir sur les règles de la circulation routière	30	15	14	16

Commission «Communication»

Les membres de la Commission Communication élaborent et supervisent la mise en œuvre des stratégies élaborées pour l'ensemble des canaux de communication de la section. Certains sont uniquement adressés aux membres (newsletters, mailing, courriers) et la plupart destinés au grand-public (site internet, réseaux sociaux, blog, journal de la Section, actions de promotion publicitaire, manifestations, etc.). En 2019, l'accent a été mis sur la définition des axes de communication de la section et la mise en place d'une stratégie digitale.

Itinéraire

Le journal édité par la section est au cœur de notre communication. Imprimé quatre fois par an, il constitue un lien majeur avec les sociétaires ainsi qu'avec

toute la population genevoise, puisqu'il est distribué à hauteur de 256 000 exemplaires, dans toutes les boîtes aux lettres. En 2019, l'engagement de la section sur le plan de la mobilité à Genève s'est concrétisé par des actions relayées dans notre journal, parmi lesquelles: le recours contre le macaron anti-pollution, la mise en avant de l'électromobilité (avec le lancement des eMobility Days), le lancement d'un référendum contre la suppression arbitraire de 4 000 places de stationnement et la création d'un cours senior.

Présence et échange

Les canaux digitaux permettent de communiquer les différentes activités de la section mais aussi d'entretenir des relations étroites avec nos membres.





Le site internet tcsge.ch présente toutes les prestations TCS, les activités organisées par les groupes de travail ainsi que les positions de la section en matière de mobilité, sécurité et prévention. Les intéressés peuvent également nous suivre et interagir sur les médias sociaux : Facebook et Instagram.

facebook.com/TCS.geneve
instagram.com/tcsgeneve

Relations médias

En 2019, nous sommes intervenus à diverses reprises dans les médias sur différents sujets concernant à la mobilité. Les prises de position ont ainsi été relayées régulièrement dans la presse, à la radio et à la télévision.

Newsletter

La section édite deux newsletters :

- Une newsletter section Genève, qui est transmise uniquement aux personnes intéressées par nos activités, sorties, cours et voyages.
- Une newsletter grand public, en collaboration avec le TCS central, qui est diffusée le dernier dimanche du mois, aux membres qui le souhaitent. Toutes les nouvelles activités de la section et les prestations du TCS central y sont regroupées.

Henri Balladur
 Président commission
 «Communication»

Groupe de travail «Patrouille-Événements»

Comme chaque année, les activités du groupe de travail «Patrouille-Événements» ont été nombreuses et variées

- Les 11 et 12 mai, c'est avec quatre motos que nous avons ouvert et sécurisé les différentes courses de la 15^e édition du Marathon de Genève (les 10 km, le semi-marathon et les 42,195 km du marathon).
- Le 2 juin a eu lieu notre traditionnelle sortie à moto printanière, dans les Aravis cette fois. Nous avons pu admirer les magnifiques murs de neige sur les bords des routes.
- Le 29 juin, nous nous sommes rendus dans les montagnes valaisannes, malgré la température caniculaire. Le barrage de Tseuzier et le barrage d'Emosson étaient les deux temps forts de cette sortie.
- Le 28 septembre a eu lieu notre dernière sortie de l'année dans le Jura. Quelques

gouttes de pluie se sont invitées pendant la pause-café, qui a eu lieu avant de passer les Rousses, le Col-de-Roches et la Brévine.

- Le 3 novembre, c'est avec deux motos et une voiture que nous avons ouvert la première édition des 20 km de Genève.
- Les 19 et 20 octobre, nous étions présents avec un stand pour la 63^e course de côte de Verbois.
- Et pour terminer, le 30 novembre et le 1^{er} et 2 décembre a eu lieu la traditionnelle course de l'Escalade avec, en ouverture, les voitures électriques Czéro ainsi qu'une moto.

Les activités se multiplient, ce qui nous procure un plaisir sans cesse renouvelé!

Pierre-Alain Fivaz
 Responsable groupe de travail
 «Patrouille-Événements»





Groupe de travail «Cyclotourisme»

Cette année, le Tour du canton a rencontré un vif succès. Après un léger fléchissement en 2018, le nombre de participants a augmenté, avec environ 20% de cyclistes de plus que l'année précédente. Nous avons ainsi accueilli près de 1000 cyclistes qui ont pu découvrir les routes genevoises. Lors de cette édition, nous avons tenu compte des suggestions des participants en intégrant, sur quelques tronçons, des modifications de parcours. Le ravitaillement, très prisé par les cyclistes, a lui aussi été repensé. Nous avons décidé d'innover en proposant des produits du terroir. Du sirop, des tomates et des tomates cerises ont notamment été proposés à la dégustation. Pour 2020, nous envisageons d'intégrer d'autres nouveautés. À découvrir!

En ce qui concerne les sorties, nous avons introduit quelques nouveautés. Pour celles dont le départ était situé dans le canton, 63 cyclistes y ont participé. Trois sorties sur les cinq étaient spécifiquement organisées en vue d'une préparation au Tour du Canton. Nous avons également mis sur pied une sortie dont le départ à Yverdon permettait de faire le tour du lac de Neuchâtel. 12 cyclistes ont ainsi pu découvrir les routes, souvent hors trafic, de cette très belle excursion.

Nous remercions tous les participants à nos activités 2019 et espérons les revoir nombreux à celles de cette année!

Philippe Urech
Responsable groupe de travail
«Cyclotourisme»

La participation aux cours mécaniques sur trois niveaux a été un succès: 54 participants ont pu en bénéficier. Pour la première fois, nous avons proposé un package de deux ou trois cours aux élèves mécaniciens. Cette proposition a été bien accueillie et plusieurs personnes en ont profité.

Nombre de participants au Tour du canton

2014	2015	2016	2017	2018	2019
700	850	870	1000	800	1000

Nombre de participants au cours mécanique vélo

2016	2017	2018	2019
38	52	55	54

BILAN ESCORTES 2019

Dates	Courses	Nombre de motards	Distance
Dimanche 23 mars	Run Evasion Rhône	1	85
Samedi 1 ^{er} juin	Ecotrail	8	1148
Dimanche 23 juin	La Classique Genevoise	11	1228
Samedi 13 juillet	La Tour Triathlon Genève	15	1287
Dimanche 14 juillet	La Tour Triathlon Genève	7	1350
Semaine 20 au 27 juillet	Tour de Jeunes	7	6300
Samedi 10 août	Triathlon de Nyon	2	18
Dimanche 11 août	Triathlon de Nyon	15	1061
Dimanche 25 août	Tour du Canton TCS	7	490
Dimanche 25 août	La Pétarade Valaisanne	8	384
Mercredi 28 août	V-Zug	4	340
Jeudi à dimanche 29 au 1 ^{er} septembre	Triathlon ITU Lausanne Grand Final	43	4500
Samedi 31 août	Rando Schtroumpfs	9	420
Dimanche 8 septembre	Triathlon Yverdon	6	519
Mercredi 11 septembre	Landolt - ROCHAT	4	336
Samedi 21 septembre	Run 2 Run	4	80
Dimanche 13 octobre	Run Evasion Rhône	1	92
Samedi 23 novembre	Foulées Automnales	7	210
Samedi 30 novembre	Escalade	11	254
Dimanche 1 ^{er} décembre	Escalade	7	134

Résumé

- Jours de manifestations
- Nombre de motards engagés
- Kilomètres parcourus avec le gilet du TCS (visibilité)

30
185
20 236

Groupe de travail «Tourisme et Loisirs»

Les membres du groupe de travail «Tourisme et Loisirs» se sont réunis à cinq reprises, en 2019, pour concevoir un programme de diverses escapades à Genève et au-delà. Notre programme n'a jamais été aussi riche qu'au cours de l'année écoulée et presque toutes nos sorties ont affiché complet. Si bien que 568 membres TCS et quelques non-membres y ont pris part.

Au cours des années, nous avons développé des thèmes récurrents qui interpellent particulièrement nos membres. Nous constatons ainsi le succès des visites dans les coulisses des entreprises. Migros Genève nous a ainsi accueillis, en mars, dans son centre de distribution de la Praille et dans les locaux hyper modernes de l'École Club, à Pont Rouge. En novembre, c'est le grand

Hôtel Rytz-Carlton qui nous a ouvert ses portes. Sur le thème « Un jour à... », nous avons franchi le Röstigraben, pour nous rendre dans les dynamiques villes de Bienne et Aarau.

Le canton de Neuchâtel a fait l'objet de deux escapades: l'une au Locle, pour une visite exclusive de la manufacture Zenith, et l'autre sur le site naturel exceptionnel du Creux-du-Van.

Les traditions sont toujours à l'honneur et, cette année, comme de coutume, nous avons célébré la Fête nationale avec nos membres, en Gruyère, découvert les rituels de transhumance dans la Vallée d'Aoste et vécu des moments forts en Appenzell, lors d'un week-end prolongé.

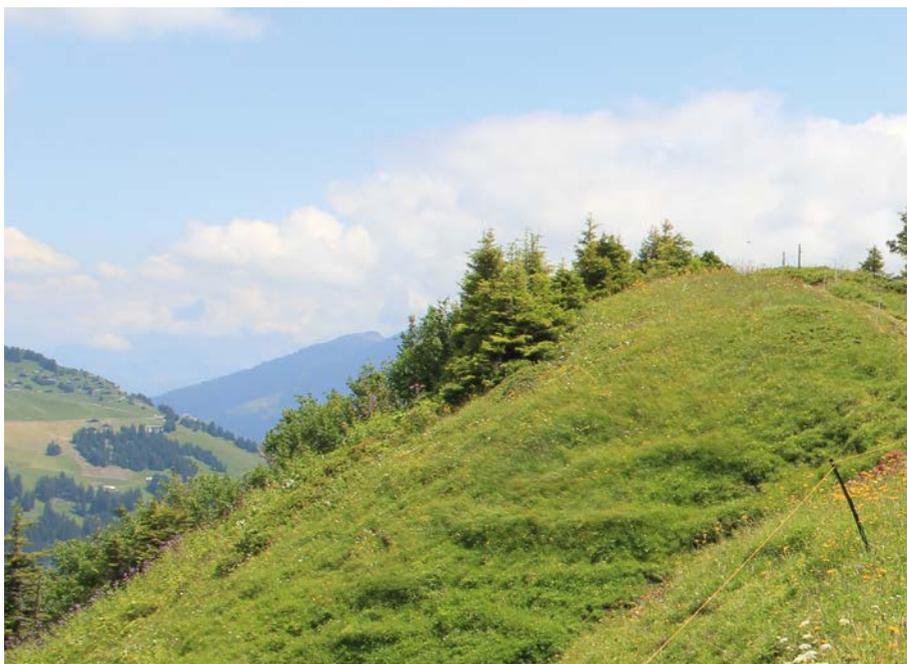
Toujours avec l'ambition de faire vivre à nos membres des expériences inattendues dans

leur environnement proche, nous avons conduit un groupe au Fort L'Écluse lors d'une jolie excursion, qui nous a permis de visiter également le Château de Voltaire, nouvellement rénové. Au printemps, un expert nous a présenté une série d'arbres remarquables dans les parcs de la Rive droite. Puis, jeunes et moins jeunes ont été initiés par un membre du Club alpin à s'orienter sur le Salève, par le biais d'une carte et d'une boussole. Les participants

à notre sortie à Confignon ont beaucoup appris sur l'histoire de la commune, sa nature et ses secrets, grâce à Guillaume Chenevière, l'un de ses habitants. Et nous avons terminé l'année sous le signe de la culture, avec une intéressante sortie sur le thème de la bande dessinée genevoise.

Yves Kaltenrieder
Responsable groupe de travail
« Tourisme et Loisirs »

Année	Nombre de sorties	Nombre de participants
2015	12	271
2016	15	470
2017	12	350
2018	12	281
2019	15	568



Bilan clôturé au 31 décembre 2019

(en francs suisses)

ACTIF	Explications	31/12/2019	31/12/2018
Actif circulant			
Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme	1	6 744 912	6 308 248
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2	497 413	379 057
envers des tiers		46 711	41 151
envers des sociétés du groupe		0	30 705
envers le TCS Central		450 702	307 201
Autres créances à court terme	3	80 146	59 853
envers des tiers		80 146	59 853
Stock de marchandises destinées à la vente		32 063	29 707
Actifs de régularisation	4	124 727	73 897
Total actif circulant		7 479 261	6 850 762
Actif immobilisé			
Immobilisations financières		66 598	66 596
garanties de loyer	5	26 597	26 595
participations	6	40 001	40 001
Immobilisations corporelles	7	384 028	456 568
Total actif immobilisé		450 627	523 164
Total actif		7 929 888	7 373 926

PASSIF	Explications	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	8	97 426	80 904
envers des tiers		81 822	80 904
envers le TCS Central		15 604	
Autres dettes à court terme	9	222 640	169 939
envers des tiers		200 274	148 689
envers le TCS Central		22 366	21 249
Passifs de régularisation	10	501 435	397 879
Total capitaux étrangers à court terme		821 501	648 722
Capitaux propres			
Réserves issues du bénéfice		6 725 204	6 753 545
Résultat de l'exercice (perte de l'exercice)		383 183	-28 341
Total capitaux propres		7 108 387	6 725 204
Total passif		7 929 888	7 373 926

Compte de résultat

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre

(en francs suisses)

	Explications	2019	2018
Cotisations membres		2 249 033	2 296 707
Produits nets des ventes		1 263 881	1 247 305
Charges de personnel	11	-1 832 254	-1 752 412
Autres charges d'exploitation	12	-1 640 850	-1 520 044
Postes de l'actif immobilisé		-93 323	-101 178
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts		-53 514	170 378
Produits financiers		1 270 906	419 916
Charges financières		-729 654	-603 005
Résultat financier net		541 252	-183 089
Résultat d'exploitation avant impôts		487 739	-12 711
Produits extraordinaires, uniques ou hors période	15	47 843	42 226
Charges extraordinaires, uniques ou hors période	16	-33 633	-2 881
Produits et charges extraordinaires		14 210	39 345
Résultat de l'exercice avant impôts		501 949	26 634
Impôts directs		-118 766	-54 975
Bénéfice de l'exercice (perte de l'exercice)		383 183	-28 341

Annexes – 31 décembre 2019

A Organisation et activité

La Section Genevoise du TCS, en tant qu'association autonome, est liée au Touring Club Suisse (art. 25, statuts TCS).

Elle a pour but de réaliser sur le plan local et d'une manière indépendante les mêmes objectifs que ceux que vise le TCS en matière de tourisme et de circulation routière (art. 2, statuts TCS).

La Section Genevoise du TCS ne poursuit aucun but lucratif.

B Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables prises en considération pour traiter certains postes des comptes annuels considérés comme importants pour la détermination de l'état de la fortune sociale et des résultats, sont les suivantes:

B-1 Base des états financiers

Les comptes annuels de la Section Genevoise du TCS comprennent le bilan, le compte de profits et pertes ainsi que l'annexe.

Les valeurs retenues lors de la préparation de ces comptes annuels sont les coûts historiques d'acquisition, respectivement les valeurs du marché, si ces dernières devaient s'avérer inférieures.

B-2 Comptabilisation des revenus

Les cotisations ainsi que les produits nets des ventes sont comptabilisés au bilan au moment de leur facturation et sont crédités au compte de produits auquel ils se rapportent.

Les produits d'intérêts ainsi que les plus-values sur titres sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent; les dividendes sont comptabilisés au moment de leur encaissement.

B-3 Comptabilisation des charges / Amortissements

Les charges sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les installations techniques, le mobilier, le matériel d'exploitation et l'équipement informatique sont activés lors de leur acquisition et amortis linéairement de manière systématique sur leur durée d'utilisation.

Durées d'amortissement : linéaire

Immobilisations corporelles	Durée d'utilisation
Agencement, équipement	10 ans
Matériel technique	10 ans
Informatique	3 ans
Matériel roulant	4 ans

B-4 Titres

Les titres sont évalués à leur valeur boursière en vigueur à la date du bilan afin de refléter dans les états financiers leur valeur économique.

Les différences de cours réalisées et non réalisées sont présentées sous la rubrique «Produits financiers et Charges financières». Les notes de renvois sont les 13 et 14 de la présente annexe.

Une provision pour fluctuation de valeur peut être constituée à des fins de prudence et figure séparément dans les notes.

B-5 Débiteurs

Les débiteurs sont portés en compte à leur valeur nominale, déduction faite de provisions spécifiques couvrant des risques de solvabilité.

B-6 Comptes de régularisation

Des provisions sont constituées afin de couvrir des charges prévisibles résultant des activités de la Section Genevoise du TCS. Elles reposent essentiellement sur des estimations faites par le Comité.

C Comité / Bureau

Les membres du comité sont :

- David Amsler
- Patricia Armand
- Renato Di Gisi, Vice-Président
- Pierre-Alain Fivaz
- Yves Kaltenrieder
- Jean-Marc Leiser
- François Membrez, Président
- Nicolas Monney, Trésorier
- Jean Michel Retfalvi
- Patrick Schaub
- Philippe Urech
- Caron Vibert
- Uwe Von Fels

Les membres du bureau sont :

- François Membrez
- Renato Di Gisi
- Nicolas Monney

Rapport complet avec les commentaires sur les postes du bilan disponible sur notre site internet: www.tcsge.ch

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision

sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale des membres de

Section Genevoise du Touring Club Suisse

Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de Section Genevoise du Touring Club Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe aux membres du Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des procédures de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

PricewaterhouseCoopers SA



Nicolas Biderbost
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Jonathan Dadoun
Expert-réviseur

Genève, le 27 février 2020

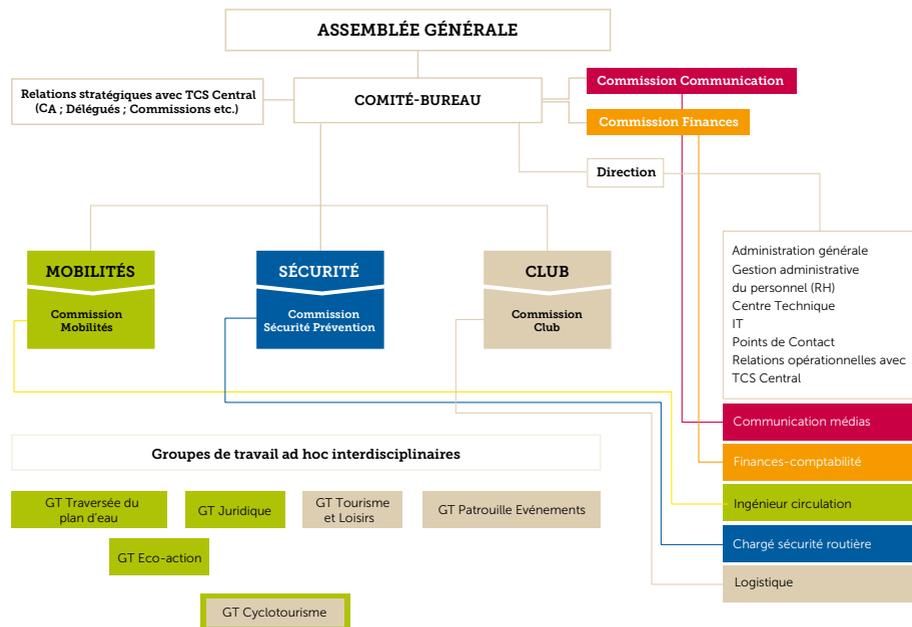
Annexe:

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

PricewaterhouseCoopers SA, avenue Giuseppe-Motta 50, case postale, 1211 Genève 2
Téléphone: +41 58 792 91 00, Téléfax: +41 58 792 91 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

Organisation du TCS Genève



Personnel permanent

Yves Gerber, Directeur

Point de contact
Quai Gustave-Ador 2,
1207 Genève

Quendresa Nuredini,
 Conseillère clientèle
 Cathy Villard,
 Conseillère clientèle

Point de contact et Centre technique
Route de Meyrin 212,
1217 Meyrin

Bernard Falconnet,
 Responsable Expert ASA
 Audrey Favre,
 Conseillère clientèle
 Loana Spyr,
 Conseillère clientèle
 Fabio Aretano,
 Expert ASA
 Gonzalez German,
 Préparateur de véhicules
 Laudino Rodriguez,
 Préparateur de véhicules

Point de contact
Chemin de Blandonnet 4,
1214 Vernier

Eve Excoffier,
 Conseillère clientèle
 Claudia Ianni,
 Conseillère clientèle

Administration
Quai Gustave-Ador 2,
1207 Genève

Audrey Favre,
 Assistante de direction
 Fabienne Maurer,
 Responsable comptabilité - assistante RH
 René Holliger,
 Ingénieur mobilités
 Michel Gassner,
 Chargé de la sécurité routière
 Anaïs Pitteloud,
 Responsable Communication
 et Marketing

Comité

François Membrez, Président
 David Amsler
 Patricia Armand
 Henri Balladur
 Renato Di Gisi, Vice-président
 Pierre-Alain Fivaz
 Yves Kaltenrieder
 Jean-Marc Leiser
 Nicolas Monney, Trésorier
 Pierre-Michel Retfalvi
 Patrick Schaub
 Philippe Urech
 Uwe von Fels
 Caron Vibert

TCS Section Genève

Quai Gustave-Ador 2

1207 Genève

Tél +41 22 735 46 53

Fax +41 22 735 48 15

www.tcsge.ch

www.facebook.com/TCS.Geneve

www.instagram.com/tcsgeneve

Le rapport annuel 2019 est disponible
sur notre site internet: **www.tcsge.ch**

